

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

\*\*\*

**SEANCE DU 18 MAI 2022**

**Date de la convocation**  
12.05.2022

**Nombre de conseillers**  
En exercice 29  
Présents 23  
Votants 28

L'an deux mille vingt deux  
le dix-huit mai,  
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,  
Maire de Loudun.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,  
M. RIGAULT, Adjoints ; M. JALLAIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire délégué de  
Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. VION, Mme PINEAU,  
M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme BONNET, M. DUPUIS, Mme BAUDU-HASCOET, Mme LIEBOT, M. VILLAIN, M. GANDIER.

*Pouvoir de M. Philippe DUPUIS à M. Jacques VIVIER*

*Pouvoir de Mme Patricia BAUDU-HASCOET à Mme Isabelle MAUBERGER*

*Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Laurence MOUSSEAU*

*Pouvoir de M. Guillaume VILLAIN à M. Brice OLIVIER*

*Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à Mme Bernadette VAUCELLE*

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**Approbation du contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA pour les  
bâtiments communaux avec la SAEML SOREGIES**

VU les articles L. 2122-1 et R. 2122-8 du code de la commande publique ;

VU le Code de l'Energie ;

VU la proposition de contrat de fourniture d'électricité à prix de marché  
« SOREGIES IDEA » de la SAEML SOREGIES ;

Et l'opportunité financière qu'elle représente ;

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

⇒ approuve le nouveau contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA applicable  
dès réception par SOREGIES de la notification du contrat signé ;

⇒ autorise le maire ou son représentant à signer le nouveau contrat de fourniture  
d'électricité SOREGIES IDEA.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Joël DAZAS



Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission  
en Sous-Préfecture le : ... 25 MAI 2022 .....

Affiché le : ... 25 MAI 2022 .....